



Association Sportive
THALES AVIONICS ILE DE FRANCE

MR/ 2021/03

Vélizy-Villacoublay le 08/01/2021

Section GOLF 2021



Week-end au golf de Belledune

Fédération Française de Golf N° 1153

La vocation de la section Golf est de favoriser la pratique associative du Golf

QUI PEUT S'INSCRIRE A LA SECTION ET COMMENT ?

Membres adhérents :

Peuvent être membres adhérents les salariés de Thalès AVS France Vélizy-Villacoublay (en activité, en MAD ou en retraite), ainsi que leurs ayants droits (conjoint, concubins, enfants fiscalement à charge). De même, des personnes provenant d'autres organismes partenaires agréés pourront être membres adhérents.

Membres adhérents extérieurs :

Peuvent aussi être membres adhérents des personnes bénévoles organisant ou encadrant des activités ou contribuant au bon fonctionnement de l'AS. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section et soumises à l'approbation du Bureau de l'Association ou directement approuvées par le bureau de l'AS. Au cas par cas, le Bureau AS établira les conditions financières applicables pour chaque activité à ces membres adhérents extérieurs.

Membres extérieurs :

Peuvent participer aux activités sportives d'autres personnes dont la participation revêt un caractère utile au bon fonctionnement de la section. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section

Membres d'honneur :

Le titre de membre d'honneur peut être décerné en Assemblée Générale à la majorité des voix à toute personne physique ou morale qui rend ou qui a rendu des services signalés à l'association. Ce titre peut éventuellement conférer à ceux qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Association sans être tenus de payer de cotisation annuelle

Les inscriptions s'effectuent à **l'accueil du CSE TGS au foyer d'Hélios RDJ du lundi au jeudi de 13h00 à 15h00** ou **par courrier** à AS THALES IDF 19-21 avenue Morane Saulnier 78140 Vélizy ou **par e-mail** à asthales@aol.com

Elles ne sont prises en compte que lorsque toutes les pièces ci-dessous sont fournies :

- ⇒ Le formulaire d'inscription à la section dûment rempli sur <http://www.asthalesidf.net/inscriptions/> (Un par adhérent).
- ⇒ Le règlement de la cotisation section.
- ⇒ Les demandes et le règlement des licences

NB : La cotisation section annuelle n'est pas remboursée même en cas d'annulation d'activité, de surnombre, de désistement (sauf cas particuliers avec accord bureau de l'AS).

FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS

1. Les inscriptions et le règlement des activités

Elles ont lieu à **l'accueil du CSE TGS** pendant la période d'ouverture des inscriptions indiquée dans le descriptif des activités.

Les règlements peuvent s'effectuer :

- ⇒ Prioritairement par virement bancaire sur le compte **CCM SEVRES-CHAVILLE** de la section Golf **FR76 1027 8060 9400 0266 8254 010 BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A** Afin d'identifier sans problème l'objet du virement, indiquer le plus précisément possible le libellé de l'opération ex : « adhésion + nom de l'activité » et faire une info par mail aux mails suivants : votre-cse.tgs@thalesgroup.com et asthales@aol.com et m.ryckeboer@orange.fr

2. Les désistements

Les désistements doivent être obligatoirement notifiés par écrit à l'accueil de l'AS ou sur asthales@aol.com (remplir le formulaire disponible sur le site de l'AS http://asthalesidf.net/AS/infos_as/desistement_a_une_activite.doc).

En cas de désistement non remplacé ou de modification de prestation, la section remboursera seulement le part adhérent des sommes éventuellement récupérées auprès des prestataires.

3. Les critères de priorités

En cas de surnombre, les critères de priorité ci-dessous seront appliqués par ordre décroissant aux adhérents qui se seront inscrits pendant la période d'ouverture des inscriptions (l'ordre d'inscription n'étant pas prioritaire).

- (1) L'encadrement qui assure la sécurité ou l'organisation de la sortie (prévu dans le descriptif d'activité).
- (2) Les actifs sont prioritaires par rapport aux retraités
- (3) Les adhérents qui n'ont pas participé à une précédente activité, selon le cas :
 - (a) Activité longue (ex : semaine), les adhérents qui n'ont pas participé la saison précédente, à une activité de ce type.
 - (b) Activités courtes (ex : we), les adhérents qui n'ont pas participé au cours de la saison actuelle, à une activité de ce type.
- (4) Les adhérents présents ou représentés à l'AG de la section, limité à une fois dans la saison.
- (5) Les accompagnateurs ne pratiquant pas l'activité sportive.
- (6) Les extérieurs.
- (7) Par tirage au sort en présence des adhérents concernés.

4. Le certificat médical

Le certificat médical de non contre-indication peut être exigé selon les règles fédérales (validité 3 ans).

5. La licence

La section golf est un club affilié à la Fédération Française de golf et peut vous délivrer votre licence.

Les assurances

Les conditions d'assurance proposées par la fédération **XX** sont disponibles sur le site internet de la fédération. Nous vous conseillons vivement d'en prendre connaissance et de prendre toutes les dispositions complémentaires que vous jugerez utiles.

Attention : Nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire individuelle pour les dommages que vous pourriez vous occasionner. Dans tous les cas (compétition ou loisir) où vous souhaitez ne pas prendre d'assurance complémentaire individuelle pour la pratique sportive, veuillez le préciser sur le formulaire d'adhésion.

6. Les responsabilités

La section décline toute responsabilité face aux vols, perte ou casse de matériel pouvant survenir au cours des activités. La section n'agit qu'en tant qu'intermédiaire avec les différents prestataires (transporteurs, hébergement, encadrement, remontées mécaniques, ...) et ne pourrait être tenue responsable de leurs éventuelles défaillances.

DESCRIPTION DE LA SECTION

1. Son fonctionnement

La section organise des Week-ends 2 jours dimanche_lundi en province (Max 200kms de Paris) et des journées découvertes de golfs en région Parisienne

2. Composition du bureau

Suite à l'assemblée générale de la section GOLF du 21 janvier 2021, le bureau de la section Golf est constitué de :

Section :GOLF.....
Saison :2021.....
A.G. Du :8/01/2021.....

Fonction	Nom et prénom	Service	Poste et mobile
Président	Dominique <u>Prax</u>	RET	06 73 99 80 83
Trésorier	Michel RYCKEBOER	RET	02 37 82 03 70 06 72 04 16 07
Secrétaire	Xavier <u>Chauland</u>	RET	06 09 42 36 34 01 39 56 23 88
Représentant au Comité Directeur	Michel RYCKEBOER	RET	0237820370 06 72 04 16 07
Représentant à la fédération	Dominique <u>Prax</u>	RET	06 73 99 80 83

3. Programme des activités 2021

Pour le plaisir de tous, la section Golf propose cette saison les activités loisir suivantes :

2 journées découverte

Forges les bains printemps

Maintenon été

3 week-ends

1 WE Sablé mai ?

1 WE Belledune juin ?

1 WE Saint-Saens-Dieppe Septembre ?

2 Compétitions :

Challenge interne section automne

Coupe de Marivaux Novembre

Vu les conditions sanitaires liées au Covid, il est trop tôt pour organiser précisément ces activités, car les réservations des hôtels et des golfs ne sont pas possibles actuellement,

Chacune de ces activités sera détaillée en temps voulu lors de l'ouverture de l'activité

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !

RIB section GOLF

ATTENTION !

N'oubliez pas de **supprimer** de vos comptes enregistrés le **compte golf BNP** si vous l'avez enregistré, de manière à éviter les erreurs d'aiguillage.

Voici le RIB CM

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	06094	00026682540	10	EUR	CCM SEVRES-CHAVILLE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8060	9400	0266	8254	010
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)	
CCM SEVRES-CHAVILLE					A.S. THALES GOLF	
SEVRES					19 AVENUE MORANE SAULNIER	
2 B AVENUE DE L EUROPE					78140 VELIZY VILLACOUBLAY	
92310 SEVRES						
☎33145361970						

Attention : soyez précis sur le libellé de votre opération lors de votre virement :

Exemples

» inscription et licences de m et D ryckeboer »

WE Sablé de J,Randon